TROUSSE D'INFORMATIONS

ÉVÉNEMENT PRÉPARATOIRE DE ROUTINES

PROGRAMME PROVINCIAL

22 au 24 janvier 2027

Centre aquatique Desjardins
850 rue Turcot, Saint-Hyacinthe, J2S 1 M2

Code Sportity : PROV2027

Personne ressource NAQ : Maeiva Huynh-Lepage

Version du 9 octobre 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Programmes visés

Provincial : 9-10 ans, 11-12 ans, Jeunesse et Junior

Épreuves offertes

9-10 ans : Duo, duo mixte, trio
11-12 ans : Solo, duo, duo mixte
Jeunesse : Solo, duo, duo mixte
Junior : Solo technique et libre, duo technique et libre, duo mixte technique et libre

Récompenses

- Il n'y aura aucune récompense remise à cet événement.
- Les résultats seront diffusés à la suite de la journée de compétition, dans un objectif de développement.
- Il y aura des périodes de commentaires donnés par les contrôleurs techniques à la suite de chaque bloc d'épreuves.

Réglementation

La réglementation 2026-2027 provincial de Natation Artistique Québec sera appliquée.
Il n'y aura pas de pénalité de temps sur les routines.

Inscriptions/Désistement

Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à Maeiva Huynh-Lepage, et seront assujetties à des pénalités de retard.
Tous les frais sont non remboursables et non transférables.
Seulement, les frais d'épreuves seront crédités, avec billet médical à l'appui.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Fichiers

Suite aux inscriptions, chaque club participant à l'événement recevra par courriel un lien pour un dossier Dropbox personnalisé où seront déposés les différents fichiers demandés.

Mode de transmission : Dropbox

Format et nomenclature : Annexe 4 du manuel des règlements

Cartes de déclaration: Doivent être produites avec le système ISS

Dates limites

Musiques : 10 janvier

Cartes de déclaration : 10 janvier

Prendre note que nous ne relancerons pas les clubs concernant l'envoi de leurs cartes. Les cartes de déclaration seront importées dans le système de pointage et considérées comme définitives le 11 janvier.

Ne pas effectuer le paiement sur RAMP.

La facturation sera émise à la suite de la tenue de l'événement.

La politique relative aux revenus de NAQ sera appliquée pour tous les autres frais.

INFORMATIONS ENTRAINEUR.E.S

Les entraîneur·es admissibles lors de cet événement doivent ;

- Détenir la formation requise selon le tableau des formations indiqué dans la Politique de formation et certification des entraîneur·es en vigueur (minimalement compétition-introduction modules 1 à 8).
- Ils/elles doivent être affilié·es au sein de NAQ (et détenir tous les prérequis en règle et valides).
- Les entraîneur·es doivent être dûment indiqué·es dans le formulaire d'inscriptions afin d'avoir accès à l'événement.

Forfaits et substitus

- Après la période de validation des inscriptions, les forfaits (scratchs) devront être soumis par courriel à Maeiva Huynh-Lepage.
- Après la parution des ordres de passage, les forfaits (scratchs) devront être indiqués le matin de l'événement à la table des arbitres.
- Les substituts pourront être indiqué.es soit à l'inscription, soit sur une feuille à compléter à la table des arbitres pendant l'événement.

INFORMATIONS ATHLÈTES

INSCRIPTIONS

Date des inscriptions: 19 octobre au 29 novembre.
Mode d'inscription: Via RAMP dans compétition
Validation des inscriptions: 30 novembre au 4 décembre. Via Sportity dans le canal des entraineur.es.

Frais d'inscription

Les coûts d'inscriptions sont ceux indiqués dans la Politique relative aux revenus de Natation Artistique Québec.

- **Frais d'athlètes** : 50$ par athlète
- **Frais de club**: 75$
- **Solo :** 50$ par entrée
- **Duo/Duo mixte**: 70 $ par entrée

INFORMATIONS OFFICIEL.LE.S

Chaque club doit fournir un·e juge certifié·e selon la règlementation en vigueur (manuel des règlements 4.5.1).

- La sélection des DTC pour cet événement est à la repsonsabilité de NAQ
- Les officiel·les s'inscrivent eux même aux compétitions.
- Les officiel·les pratiquant·es doivent manifester leur intérêt en remplissant le formulaire RAMP et en indiquant dans les commentaires qu'iels sont pratiquant·es.
- Les DTC pratiquant.es de la nouvelle cohorte doivent obligatoirement faire cette compétition ou celle de la compétition d'équipe pour avoir leur certification.

INSCRIPTIONS

Date limite pour les inscriptions: 10 janvier
Mode d'inscription: Via RAMP section camp et clinique

INSTALLATIONS ET NOTES SUPPLÉMENTAIRES

Dimensions Bassin: 25 mètres – 8 couloirs

- La profondeur est de 3,4m à la plage de départ jusqu'à 8,5m du bord.
- Une pente progressive de 3,4m de profondeur à 1,34 m de profondeur entre 8,5m et 15,5m à partir de la plage de départ (soit environ le milieu de la piscine).
- Au bout de la piscine, la profondeur est de 1.23m.

Estrades: Vitrées d'une capacité de 250 places.

Cantine : Une cantine sera disponible à l'étage des estrades. Paiement en argent comptant à privilégier, mais virement Interac disponible.

Gélatine: Les athlètes doivent se gélatiner dans les vestiaires ou dans le salon des athlètes au 2e étage.

Merci de porter une attention particulière à la propreté des vestiaires.

Admission : Aucun parent n'est admis dans les vestiaires ainsi que sur l'enceinte de la piscine en tout temps pendant la tenue de l'événement.

Stationnement : Le stationnement devant le centre aquatique et l'Aréna LP Gaucher est gratuit.

Hôtels suggérés :

Hôtel Le Dauphin Saint-Hyacinthe
1250 rue Johnson Ouest
450-774-4418

Holiday Inn Express Saint-Hyacinthe
1500 rue Johnson Est
450-251-1111

Hôtels suggérés :

Sheraton Saint-Hyacinthe
1315 rue Daniel Johnson Ouest
450-250-5555